Analyse des effets du titre de CEC sur l'aménagement urbain et les dynamiques territoriales

Mathilde Vignau

▶ **To cite this version:**

Mathilde Vignau. Analyse des effets du titre de CEC sur l'aménagement urbain et les dynamiques territoriales. Les enjeux du label CEC pour le développement territorial, Charles-Edouard Houllier-Guibert; Fabienne Leloup; Laurence Moyart, Jan 2023, Rouen, France. hal-03941877

HAL Id: hal-03941877
https://hal.science/hal-03941877

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proposition de contribution revue RMT/ colloque Rouen

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Auteure : Mathilde VIGNAU – Docteure en géographie, enseignante-chercheuse en urbanisme et aménagement du territoire

Institution : Groupe ESPI (Marseille), Laboratoire ESPI2R

Titre de la proposition : Marseille 2013-2023 : Analyse des effets du titre de CEC sur l'aménagement urbain et les dynamiques territoriales.

Résumé :

En 2013, alors que rien ne prédestinait la deuxième ville de France à accueillir et organiser l'un des plus importants événements culturels européens, c'est bel et bien Marseille – associée à 92 communes bucco-rhodaniennes – qui obtient le titre de Capitale Européenne de la Culture (CEC). Désignée par un jury d'experts européens en septembre 2008 face à trois concurrentes aux profils culturels plus reconnus et valorisés (Lyon, Toulouse et Bordeaux), Marseille, à l'instar de Glasgow dans les années 1990, s'inscrit dans le sillage des villes pour lesquelles le titre européen dépasse largement le cadre de la récompense honorifique pour incarner un véritable levier du développement territorial (Giroud, Grésillon, 2011). C'est en tout cas la volonté affirmée par les décideurs locaux et les organisateurs du grand événement qui, en s'inspirant de plusieurs travaux académiques (Rodrigues-Malta, 2001 ; Jeannier, 2008 ; Lusso, 2010 ; Nail, 2015), soutiennent fermement l'idée d'une régénération territoriale par la culture. A ce titre, entre 2008 et 2013, de nombreuses infrastructures culturelles sont inaugurées au sein du périmètre labellisé allant parfois jusqu'à transformer radicalement certains quartiers. Ce constat est particulièrement prégnant dans l'hypercentre marseillais et notamment dans les 1er et 2ème arrondissements qui accueillent concomitamment, le musée national du MuCEM, la Villa Méditerranée, le Musée Regards de Provence ou encore, l'infrastructure éphémère du Pavillon M dont le succès a été retentissant comme en témoignent les nombreux articles publiés à ce sujet dans le quotidien régional *La Provence* tout au long de l'année 2013 (Vignau, 2019). Au-delà de cette métamorphose territoriale (Dedeban, 2013), l'organisation de la CEC a également favorisé une certaine gouvernance d'acteurs (décideurs politiques, chefs d'entreprise, acteurs culturels) aux ambitions plurielles pour ne pas dire antagonistes. Dans le même temps, l'obtention du titre a préfiguré une ébauche métropolitaine en esquissant, non sans difficultés, les contours de la métropole Aix-Marseille Provence (Grésillon, Vignau, 2020).

Tous ces éléments ont nécessairement des répercutions territoriales importantes que l'on considère à la fois des déterminants généraux (dimension économique, sociale et aménagement urbain) ou plus spécifiques (dynamiques immobilières potentiellement liées à la CEC). Certaines publications récentes (Vignau, Grondeau, 2021 ; Vignau, 2022 ; Michel, 2022) ont montré toute l'importance de mettre au jour les points forts mais aussi les limites territoriales induites par l'organisation d'un tel événement culturel. Dans la continuité de ces réflexions, cette contribution propose d'analyser les répercussions de l'événement une décennie après son organisation, principalement à Marseille, ville porteuse du projet.

Il s'agit plus précisément de comprendre comment l'organisation du grand événement culturel européen a pu influencer l'aménagement de l'hypercentre marseillais et les dynamiques territoriales locales notamment d'un point de vue immobilier. Par ailleurs, ce travail cherche à comprendre dans quelle mesure les dynamiques territoriales observées en 2013 ont pu être pérennisées ? Enfin, il est intéressant de savoir si les limites mises au jour à court terme, dans le sillage de la CEC, ont été nuancées ou au contraire exacerbées par une éventuelle instrumentalisation (politique, économique, immobilière) des secteurs culturels et créatifs ? En somme, que reste-t-il dix ans après son organisation, de l'événement CEC qui a profondément marqué le territoire phocéen ?

Pour répondre à ces questions, un protocole de recherche quantitatif et qualitatif est proposé. D'une part, les questions abordées seront étayées par le traitement de base de données statistiques, notamment celle de l'ACOSS permettant d'analyser les grandes évolutions de l'emploi salarié privé dans les industries créatives au cours des 10 dernières années à l'échelle communale. Cette méthode a pour objectif de quantifier les éventuels effets économiques de la CEC dans ces industries en fixant la focale sur l'emploi salarié privé marseillais. Parallèlement à cela, la réalisation de plusieurs entretiens semi-directifs avec différents acteurs du territoire (institutionnels, politiques, économiques, culturels) permettra de produire une analyse de discours sur les principales évolutions de la ville et de son aménagement en comparant les points de vue de manière critique. Ces outils méthodologiques seront en outre complétés par l'observation directe de certains quartiers marseillais. Observation qui aboutira à la constitution d'un corpus de documents iconographiques (photographies, cartographie dédiée) permettant de mieux comprendre les évolutions à l'œuvre en termes d'aménagement du territoire à travers le prisme de la culture.

Mots-clés : CEC, Marseille, aménagement du territoire, label, créativité, culture.

Références bibliographiques indicatives :

DEDEBAN C., 2013, "Marseille fait peau neuve", *in GÉO Voir le monde autrement – La Métamorphose de Marseille*, Février 2013, N° 408, pp. 64-94.

GIROUD M., GRÉSILLON B., 2011, « Devenir capitale européenne de la culture : principes, enjeux et nouvelle donne concurrentielle », *in Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n° 155, 2011, pp. 237-253.

GRÉSILLON B., VIGNAU M., 2020, « Chapitre 10 - L'impossible gouvernance de la région métropolitaine Aix-Marseille : une réalité territoriale nuancée par la culture ? », *in* DEMAZIÈRE C., DESJARDINS X., SYKES O. (dirs.), 2020, *La gouvernance des métropoles et des régions urbaines. Des réformes institutionnelles aux coopérations territoriales*, collection Recherche, Plan Urbanisme Construction Architecture.

JEANNIER F., 2008, « Culture et régénération urbaine : le cas de Glasgow », *in Géoconfluences*, 12 p.

LUSSO B., 2010, « Culture et régénération urbaine : les exemples du Grand Manchester et de la vallée de l'Emscher », *in Métropoles* [En ligne], 8 | 2010, 27 p., mis en ligne le 30 novembre 2010, consulté le 28 juin 2017.

MICHEL B., 2022, *Les quartiers culturels et créatifs. Ambivalences de l'art et de la culture dans la ville post-industriel*, Le Manuscrit, 224p.

NAIL S., 2015, « Régénération urbaine, culture, labellisation : la recette du nouveau paysage urbain de Liverpool au XXIe siècle ? » *in Ordonner les lieux et les hommes. Actes du 135e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Paysages »*, Neuchâtel, 2010. Paris : Editions du CTHS, pp. 32-42. (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 135-16).

RODRIGUES-MALTA R., 2001, « Régénération urbaine : variations sud-européennes. », *in L'information géographique*, volume 65, n°4, 2001. pp. 321-339.

VIGNAU M., 2019, *Vers une géographie de la créativité : impacts des lieux, des activités et des événements créatifs et culturels sur le développement de la région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur, thèse de doctorat en géographie*, sous la direction de GRÉSILLON B. et GRONDEAU A., AMU, TELEMMe, 522 p.

VIGNAU M., 2022, « Initier la fabrique des territoires par le biais d'un grand événement culturel. Effets et contradictions urbaines de Marseille-Provence 2013 », *in* IOSA I., LALLEMENT E., ROZENHOLC-ESCOBAR C., 2022, *Le pérenne et le temporaire dans la fabrique urbaine - La place des grands événements sportifs et contemporains dans la ville*, L'harmattan, Paris, 204p.

VIGNAU M., GRONDEAU A., 2021, « Arts, Culture and Neoliberalism: Instrumentalization and Resistances through the Case of Marseille », *in* TUNALI T. (dir.), *Art and Gentrification in the Changing Neoliberal Landscape*, Londres: Routledge. 198 p.